



Un projet de sentier : Votre guide du propriétaire

Un projet porté par la Corporation de développement économique de Sutton,
en collaboration avec la Ville de Sutton et le Laboratoire en innovation ouverte.



TABLE DES MATIÈRES

Le promoteur et le financement.....	2
Le projet de sentier.....	3
La mise en valeur de la nature, de la culture et du terroir.....	4
Un projet de communauté.....	5
Les valeurs.....	6
La zone ciblée.....	7
Votre legs à travers un sentier.....	8
Vos considérations.....	9
Types d'ententes possibles.....	11
Nos engagements.....	12
L'échéancier et contact.....	13
Annexes	14
• Exemples inspirants.....	16
• Exemple de code d'éthique (Rando Québec).....	19
• Lettres d'appui.....	20
La Réserve naturelle des Montagnes-Vertes (RNMV)	
La Coop gym santé Sutton	
Le Comité consultatif en mobilité active et durable (CCMAD) de la ville de Sutton	

PORTÉ PAR LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SUTTON (CDES)

La Corporation de développement économique de Sutton est un obnl qui veille à la promotion de la destination « Sutton ». Des préoccupations sur l'empreinte environnementale du tourisme et sur l'avenir du tourisme dans un contexte de changements climatiques ont motivé la réalisation de ce projet.

L'ÉQUIPE DU PROJET



Janna Hubacek
Chargée de projet, CDES



Heidi Vanha
Coordonatrice générale, CDES

FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ce projet est soutenu financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre de Destination durable et action concertée, une mesure de soutien coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) découlant du Plan pour une économie verte 2030 et du Plan d'action pour un tourisme responsable



NOTRE PROJET

La cocréation d'un sentier qui met en valeur de manière durable, la mobilité douce, la culture, la beauté de nos paysages, notre patrimoine, l'hospitalité et les produits de notre terroir.



UN SENTIER QUI MET EN VALEUR

NOTRE NATURE



Nos saisons



Notre eau



Notre biodiversité



Nos paysages



Notre plein air

NOS CULTURES ET NOTRE PATRIMOINE



Nos communautés fondatrices



Un territoire W8banaki



Nos arts et culture



Notre patrimoine bâti



Nos événements et festivals

NOTRE TERROIR ET NOTRE COMMUNAUTÉ



Nos agriculteurs et producteurs



Nos services d'hospitalité



Nos quartiers et commerçants



Nos axes de déplacements



Notre esprit communautaire

UN PROJET DE COMMUNAUTÉ

Depuis février 2024, plus de 400 personnes ont participé au projet dans le but d'explorer, de concevoir et de tester des solutions en amont de leur implantation pour qu'elles bénéficient à tous, résidents et visiteurs. Ce processus a fait émerger **le rêve d'un sentier qui 'prend soin'** du milieu naturel et humain.

Nous invitons maintenant les propriétaires à participer à leur tour.



UN SENTIER QUI PREND SOIN

DES HUMAINS ET DE NOTRE MILIEU DE VIE

Écoresponsable

- Opter pour des solutions régénératrices qui contribuent à protéger la biodiversité et à guérir la nature, la communauté et les personnes.
- Développer la mobilité douce.
- Aménager hors des zones sensibles et suivant les normes de Rando-Québec.



Inclusif et accessible

- Favoriser la marche à proximité du village (4-5km).
- Favoriser la gratuité et l'accessibilité pour tous.



Éducatif

- Renforcer la connexion au territoire par l'éducation et en faire un vecteur d'apprentissage et de changement.
- Valoriser l'art, la culture, le patrimoine, la nature, les produits locaux, la biodiversité, les paysages et l'hospitalité.



Équitable

- Assurer une répartition équitable des bénéfices économiques et sociaux.



Intégré

- Optimiser les acquis et mettre en valeur en priorité ce qui existe déjà.
- Maximiser la connectivité (sentiers, quartiers, etc.).
- Donner accès à la rivière Sutton.
- Tirer parti des connaissances, des compétences et des expériences locales.



Authentique

- Maintenir le cachet et l'ambiance unique issue de la rencontre entre notre cœur de village vibrant, nos terres agricoles et notre nature sauvage.
- Vivre et habiter le territoire.



UNE ZONE CIBLÉE

Afin d'identifier un ou des tracés potentiels, nous sommes à l'étape importante de :

○ Consultation et implication des propriétaires terriens

Ces étapes précédentes nous ont permis d'identifier une zone priorisée par différents acteurs du milieu :

- ✓ Présentation de projets de sentiers existants
- ✓ Relevé des sentiers informels
- ✓ Critères issus du mapping collectif
- ✓ Rapport d'analyse par le Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS)
- ✓ Consultation du comité consultatif en mobilité active et durable de Sutton
- ✓ Collaboration avec le service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de Sutton

VOTRE LEGS À TRAVERS UN SENTIER

Beaucoup plus qu'un simple sentier, le projet d'une communauté qui se rallie pour le bien collectif.



C'est l'occasion de contribuer à :

- Un modèle de mise en commun inspirant et une source de fierté pour les gens de Sutton.
- La sensibilisation aux déplacements écologiques.
- La création d'un nouveau sentier qui protège nos zones sensibles.
- Un mode de vie actif pour les Suttonnais.es de tout âge.
- Un encadrement des marcheurs qui prévient la circulation hors sentier.
- Un territoire habité et mis en valeur de façon durable.
- La qualité de vie de nos petits-enfants et de leurs petits-enfants.

VOS CONSIDÉRATIONS

Respect de votre vie privée



Les règles à respecter chez vous et sur le sentier seront établies d'un commun accord et seront bien encadrées. La promotion de ces règles dans une *code éthique du randonneur* incitera au respect de votre intimité et à la protection du droit de passage. Un tracé bien défini aidera aussi à minimiser l'impact sur votre milieu de vie. De plus, le sentier sera parrainé par un comité de bénévoles qui assurera un vivre-ensemble harmonieux, une bonne communication et votre satisfaction.

Responsabilités et droits



Donner accès à un sentier au public implique des responsabilités pour le gestionnaire de sentiers, tel que prévues dans le Code civil du Québec. Le droit de passage est une autorisation légale permettant l'accès à certaines parties définies de votre propriété, établi par un accord mutuel écrit qui inclut le tracé, les usages autorisés, les restrictions d'usage (ex: période de chasse), la durée, etc. Une preuve d'assurance vous désignant à titre de personne assurée additionnelle d'une limite de 5 000 000 \$ vous sera fournie.

Sécurité



La gestion du sentier sera assurée par un organisme ayant l'expertise et les ressources pour garantir la sécurité du sentier. En aménageant le sentier selon les règles de l'art, le gestionnaire mitige les risques inhérents à la pratique de la randonnée. Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers : des aménagements et des installations sécuritaires, un plan d'entretien et de gestion de risques, une signalisation efficace et une sensibilisation des usagers.

VOS CONSIDÉRATIONS

L'aménagement, l'entretien et les coûts



Vous serez invité.e.s à participer au design du sentier et à approuver tout plan d'aménagement au préalable. Les travaux d'aménagement initial sont aux frais de la CDES dans le cadre d'une subvention du Gouvernement du Québec. Le gestionnaire de sentier assure la pérennité du sentier avec une stratégie d'entretien annuelle à ses frais. Tout travail au-delà de l'entretien et du nettoyage normal devra être pré-approuvé par vous. Il n'y a aucun coût pour vous.

Respect des milieux naturels



Un sentier bien pensé et aménagé favorise l'accès à la nature tout en garantissant sa préservation, faisant de la randonnée une activité durable et respectueuse de l'environnement. Le passage de visiteurs se fait sur une zone spécifique, ce qui permet de limiter la dégradation des écosystèmes environnants. Un volet éducatif est prévu pour sensibiliser les usagers à la biodiversité et aux enjeux environnementaux afin de favoriser un respect accru pour la nature et encourager des comportements responsables et 'sans traces'.

Reconnaissance et bénéfices



Offrir un droit de passage pour un sentier contribue à un projet de communauté et peut vous apporter des avantages tangibles : un accès au sentier à votre porte, des aménagements de qualité sur votre propriété, une reconnaissance spécifique de votre gracieuseté et un meilleur contrôle de circulation hors sentier. Dans certains cas, les propriétaires peuvent bénéficier de déductions fiscales ou de subventions pour des projets de conservation ou d'aménagement. Un sentier bien établi peut aussi augmenter l'attractivité de la propriété et, par conséquent, sa valeur.

ENTENTES POSSIBLES

	Entente notariée*	Durée permanente	Assurance responsabilité 5 millions*	Arpentage*	Vous demeurez propriétaire	Reçu d'impôts
ACQUISITION	✓	✓	N/A	✓		
DONATION	✓	✓	N/A	✓		✓**
SERVITUDE DE PASSAGE	✓	Permanent ou durée déterminée	✓	✓	✓	

* Tous les frais reliés à ces items sont à la charge de la Corporation de développement économique de Sutton, de la Ville de Sutton ou du gestionnaire de sentiers.

** Certaines conditions s'appliquent.

NOS ENGAGEMENTS



RECONNAISSANCE ET COMMUNICATIONS

- Être à l'écoute de vos besoins, vos préoccupations et vos craintes.
- Vous tenir informé de l'avancement du projet et valider les travaux avec vous.
- Reconnaître publiquement votre généreuse contribution au projet.



LÉGAL ET FINANCIER

- Obtenir tous les permis et autorisations nécessaires.
- Répondre à vos questions sur des enjeux légaux.
- Défrayer tous les frais liés à la conception et la réalisation du sentier, à l'obtention de permis et d'autorisations, ainsi qu'à la négociation d'ententes.
- Maintenir en vigueur une police d'assurance responsabilité.



SÉCURITÉ ET QUALITÉ

- Garantir des aménagements sécuritaires et de qualité.
- Retenir les services d'un gestionnaire de sentier qualifié et fiable.
- Promouvoir un code d'éthique du randonneur afin de protéger les milieux naturels, d'assurer la sécurité du sentier, de favoriser le respect de la propriété privée et des autres usagers.

ÉCHÉANCIER 2024-2025



PROCHAINES ÉTAPES POUR VOUS

- Examiner le matériel descriptif du projet.
- Poser vos questions.
- Discuter avec vos proches, vos copropriétaires ou autres personnes ressources.
- Nous informer de votre décision à l'aide du questionnaire acheminé par courriel.

SI VOTRE RÉPONSE EST OUI

→ Signer une lettre d'intention de participation au projet qui stipule le type d'entente et les conditions que vous privilégiez.



COORDONNÉES

Janna Hubacek
Chargée de projet
janna.projets@gmail.com
450.242.1302

ANNEXES

1. Exemples inspirants

2. Exemple de code d'éthique du randonneur (Rando Québec)

3. Lettres d'appui

- La Réserve naturelle des Montagnes-Vertes (RNMV)
- Le comité consultatif en mobilité active et durable de la ville de Sutton
- La Coop gym santé Sutton

PROJETS INSPIRANTS

Sentier Village-Montagne, Sutton



L'entrée du sentier facile de 6,4 km "Village-Montagne" se situe au Parc Godue. Ce parcours est idéal pour une sortie en plein air, offrant des belvédères parfaits pour pique-niquer tout en admirant la nature sauvage des monts Sutton. En chemin, le sentier traverse une forêt mixte avant d'atteindre la célèbre Marmite des Sorcières, un lieu enchanteur où il est possible de se rafraîchir en trempant ses pieds dans l'eau, idéal lors des journées estivales.

Le sentier propose un aller-retour d'environ 2 heures avec un dénivelé de 180 mètres, accessible à tous. Ce parcours est gratuit et les chiens en laisse y sont admis. Pour les plus aventureux, le sentier permet de rejoindre le grand réseau de sentiers pédestres de la région.

Sentier du Bois, Cowansville



Cet itinéraire en boucle de 3,4 km, situé près de Cowansville, est généralement considéré comme facile, d'une durée moyenne de 45 minutes. Le sentier est composé à 20 % de potons et à 80 % de chemins de terre et de roche. Le terrain est principalement plat. La randonnée se déroule dans un mélange de milieux humides et de forêts de conifères, avec quelques endroits pour s'asseoir le long du parcours.

Accessible toute l'année, le parcours, idéal pour le ski de fond, la randonnée et les raquettes, est peu fréquenté et offre une expérience paisible sur des sentiers boisés et calmes. Les sentiers situés sur terrains privés sont très bien entretenus et bien indiqués. Les chiens sont admis, mais doivent être tenus en laisse.

PROJETS INSPIRANTS



Mont Ham - Secteur Abénaki

Vivez l'expérience autochtone au Parc régional du Mont-Ham. C'est dans un souci de mise en commun de leurs ressources que le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA) et la MRC des Sources ont pu concrétiser un projet porteur pour leurs communautés. Cette collaboration se traduit principalement sous la forme de quatre volets au travers desquels les visiteurs du Parc régional du Mont-Ham pourront vivre une expérience touristique aux couleurs abénakises.



Le sentier féérique de Knowlton

Le Sentier féérique de Knowlton est une attraction située sur un sentier existant dans le centre-ville, et qui se transforme en un univers enchanteur peuplé de gnomes et de fées. Le sentier longe la rivière Coldbrook et devient un lieu magique grâce à la participation de la communauté, qui contribue à créer une ambiance féérique avec des installations lumineuses et artistiques. Durant certaines périodes, comme l'hiver, le sentier accueille des événements spéciaux, tel que le Jardin de lanternes magiques, qui enrichissent l'expérience des visiteurs.

PROJETS INSPIRANTS

Sentiers pédestres FR1 et FR2, Frelighsburg



Les sentiers FR1 et FR2 sont ouverts pour la marche, la raquette et le ski de fond.

SENTIER FR1

D'une longueur totale de 15 kilomètres, le sentier serpente sur des terres privées, des routes de gravier ainsi que sur le chemin du Diable. Pour ceux qui souhaitent randonner sur une distance moins longue, il sera possible de couper le parcours à divers endroits spécifiques.

SENTIER FR2

Ce sentier de 12 km débute au Parc Municipal situé sur le chemin Richford.

Sentier Lac Brome



Ce sentier linéaire de 11,15 km relie le centre-ville historique de Knowlton au secteur Foster tout en longeant les rives du lac Brome et en passant par la réserve Quilliams-Durrell. On atteindra un point de vue à l'anse Trestle qui offre un panorama sur le lac Brome et les collines avoisinantes. En été, vous pouvez faire de la marche ou vous promener en vélo sur les sentiers, tandis qu'en hiver, vous pouvez pratiquer le ski de fond ou la raquette. Les chiens en laisse sont les bienvenus. Les véhicules motorisés et les chevaux sont interdits. Des panneaux indicateurs jalonnent le parcours. Afin de protéger l'environnement, nous vous prions de demeurer sur le sentier et de rapporter tous vos déchets.

PROJETS INSPIRANTS



Sentier familial, Sainte-Camille

Plus de six kilomètres constitués de quatre zones. La **section villageoise** forme une boucle au cœur du village parsemée de panneaux d'interprétation de l'histoire de Saint-Camille. La **zone forestière** offre à l'utilisateur un couvert forestier également agrémentée de panneaux d'interprétation de la faune et de la flore locales. La **zone agricole** amène l'utilisateur le long de la rivière Madeleine, protégée d'une haie d'arbres et inclut des panneaux d'interprétation des activités agricoles et de son histoire locale. La zone tourbière fait visiter les milieux humides. Des aires de repos sont disponibles ainsi que deux zones thématiques (un parc-observatoire du ciel étoilé et un espace de réflexion philosophique avec en son centre une pierre philosophale de bonne taille offerte gracieusement par monsieur Jean-François Malherbe, philosophe, auteur et éthicien de renommée internationale.



Sentiers Entre Vents et Marées, Iles de la Madeleine

Ce parcours pédestre fait le tour des îles en empruntant, dans la mesure du possible, les sentiers naturels et aménagés, les routes secondaires et les longues plages. Treize étapes de 10 à 28 km pour effectuer un circuit balisé et sécuritaire de 230 km qui favorise la protection de notre environnement. Le parcours comprend 56 km de plage, 83,5km de routes pavées, 30,5 km de routes non pavées et 61,5 km de sentiers. Le parcours propose des arrêts dans les différents villages de l'archipel. Offrant des paysages exceptionnels, cette longue randonnée comporte à la fois un volet physique, culturel et spirituel. Quant au niveau de difficulté, il varie d'intermédiaire à difficile.

LE CODE D'ÉTHIQUE DU RANDONNEUR

ÉPANOUISSEMENT, AUTONOMIE ET SÉCURITÉ

LE RANDONNEUR ENVERS LUI-MÊME



- Planifie sa randonnée de manière à respecter ses besoins, ses objectifs et ses limites.
- S'informe sur les conditions météo, les règles particulières s'appliquant au territoire visité (ex: accès aux chiens, tarifications, etc.) ainsi que les dangers potentiels (ex: chasse, animaux sauvages, éboulis).
- Emporte un moyen de communication efficace, une trousse de premiers soins, une carte du sentier, ainsi que les provisions et l'équipement adéquats.
- S'inscrit aux points d'enregistrement et prévient les proches de l'itinéraire et du retour prévu.
- Garde les yeux ouverts sur son environnement.
- Respecte ses besoins, ses objectifs et ses limites. Fait demi-tour au besoin.

PROTECTION, RESPONSABILITÉ ET HÉRITAGE

LE RANDONNEUR ENVERS SON ENVIRONNEMENT

- Respecte son environnement et en prend responsabilité.
- Reste en tout temps sur le sentier par souci de protection de la flore; évite de piétiner mousse et lichen si le sentier traverse des roches.
- Laisse intactes les plantes, la forêt, les roches, et s'abstient de nourrir les animaux.
- Ramène avec lui tous ses déchets.
- Campe aux endroits désignés ou sinon sur des surfaces durables seulement.
- Évite les feux inutiles.
- Signale aux responsables du lieu de marche tout bris d'installations (ponts, escaliers, cordes et chaînes, balisage) et la présence de déchets abandonnés, s'il n'a pu les emporter.



RESPECT, PARTAGE ET SOUTIEN

LE RANDONNEUR ENVERS LES AUTRES

- Est courtois et ouvert.
- Respecte le droit des autres.
- Respecte la signalisation et les réglementations du lieu de randonnée.
- Aide une personne en difficulté à franchir des obstacles et des sections difficiles.
- S'assure que personne n'est laissé seul derrière.
- Porte secours et assistance à ceux dans le besoin.



**BONNE
RANDONNÉE!**



4 novembre 2025

Corporation de développement économique de Sutton (CDES)
27 rue Principale Nord
Sutton, QC, J0E 2K0

Objet : Lettre d'appui au projet de sentier de mobilité douce de la CDES

Madame Heidi Vanha,

Par la présente, nous tenons à exprimer notre enthousiasme pour l'initiative de la Corporation de développement économique de Sutton (CDES) visant à développer un sentier favorisant la mobilité douce et célébrant la richesse de notre patrimoine naturel. Ce projet, ancré dans la démarche "Prendre soin de notre destination ensemble", représente une opportunité précieuse pour renforcer l'engagement de la CDES envers un tourisme durable et responsable.

Le développement de sentiers en périphérie du village permettra au public d'accéder à la nature tout en préservant des écosystèmes fragiles, comme ceux de la Réserve Naturelle des Montagnes Vertes (RNMV), propriété de Conservation de la nature Canada. Cette réserve, qui abrite certaines des plus hautes montagnes du sud du Québec, joue un rôle essentiel en tant que corridor pour la faune. Sa connectivité écologique est cruciale pour les déplacements des espèces. Par ailleurs, les ruisseaux de ces sommets alimentent plusieurs rivières locales, soutenant une biodiversité riche ainsi que l'approvisionnement eau propre. La RNMV permet de préserver l'intégrité de cet environnement exceptionnel. Ce sentier hors réserve contribuerait ainsi à réduire l'impact humain sur la réserve en diversifiant l'offre et répartissant l'achalandage touristique de la région, tout en favorisant un équilibre positif entre l'accès et la conservation.

Nous saluons également les valeurs qui émergent de cette démarche, notamment l'accessibilité gratuite du sentier, le renforcement des liens entre les habitants et leur territoire, ainsi que la sensibilisation à la mobilité durable. En intégrant des critères écologiques et d'accessibilité, ce sentier deviendra un vecteur d'éducation et de changement positif, tout en protégeant la biodiversité et en favorisant la restauration des milieux.

Nous croyons fermement que ce projet sera un atout majeur pour la communauté et contribuera à l'épanouissement du village de Sutton tout en respectant son cachet unique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Directeur – Ouest et Sud du Québec
Conservation de la nature Canada

1055 Bd René-Lévesque E Suite 300, Montréal, QC H2L 4S5

21 octobre 2024

Madame Heidi Vanha
Corporation de développement économique Sutton
Sutton, QC J0E 2K0

Objet : Appui au projet de sentier de mobilité douce de la CDES

Par la présente, la Coop Gym Santé Sutton souhaite exprimer son soutien à l'initiative de la Corporation de développement économique de Sutton (CDES) visant à promouvoir la mobilité douce et la santé dans notre communauté. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre mission d'offrir un gym stimulant et convivial, et elle est essentielle pour le bien-être de notre population, particulièrement pour nos aînés.

Nous croyons fermement que l'activité physique joue un rôle primordial dans la prévention des maladies et l'amélioration de la qualité de vie. Dans un contexte où notre population vieillit, il est crucial de favoriser des infrastructures propices à l'exercice physique. En facilitant l'accès à des espaces naturels où les gens peuvent se rassembler, nous encourageons non seulement la forme physique, mais également le développement de liens sociaux, si essentiels à notre bien-être collectif.

En tant que coopérative, notre vision est de créer un environnement ouvert, participatif et inclusif, où chaque personne se sent bienvenue et valorisé. La mise en place de projets comme celui proposé par la CDES contribue à cet objectif en encourageant la participation active de tous les citoyens et l'accessibilité à des sentiers adaptés.

Nous considérons que ce projet de sentier sera un réel atout pour la communauté de Sutton et nous encourageons nos citoyens à appuyer sa réalisation.

Salutations sincères,



Liane Bruneau
Présidente

17 octobre 2024

Corporation de développement économique de Sutton (CDES)
27 rue Principale Nord
Sutton, QC, J0E 2K0

Objet : Lettre d'appui au projet de sentier de mobilité douce de la CDES

Madame Heidi Vanha,

Par la présente, le Comité consultatif sur la mobilité active et durable de Sutton (CCMAD) accueille avec enthousiasme l'initiative de la Corporation de développement économique de Sutton (CDES) visant à développer un sentier favorisant la mobilité douce dans notre communauté. Ce projet s'inscrit dans plusieurs priorités identifiées par le CCMAD. Notre soutien à cette initiative illustre bien l'engagement du Comité envers une mobilité active et durable à Sutton.

Le développement de sentiers en périphérie du village permettra d'améliorer l'accessibilité pour les usagers, tout en encourageant un mode de déplacement respectueux de l'environnement. L'ajout d'un corridor piéton facilitera les déplacements et contribuera à promouvoir une culture de la mobilité active au sein de notre communauté.

Un mode de vie actif est essentiel pour la santé physique et mentale de nos citoyens. L'accès à des sentiers adaptés encourage l'exercice régulier, ce qui peut réduire le risque de maladies chroniques, améliorer la santé cardiovasculaire et renforcer le bien-être général. De plus, la marche dans un environnement naturel favorise la détente et réduit le stress, tout en créant des occasions de tisser des liens dans la communauté. En intégrant des critères d'accessibilité et de durabilité, ce sentier pourra répondre aux besoins des usagers de tout âge.

Pour toutes ces raisons, nous vous encourageons à poursuivre ce projet et à impliquer toutes les parties prenantes dans sa réalisation. Nous sommes prêts à apporter notre contribution et à rester engagés dans le processus de développement du sentier.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Bertrand Castonguay

Président du Comité consultatif en mobilité active et durable de la ville de Sutton